



Conseil Général Département du Nord

CONSEIL GENERAL

REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2012

PROCES-VERBAL

Le Conseil Général s'est réuni à l'Hôtel du Conseil Général le 10 septembre 2012 sous la présidence de Monsieur Patrick KANNER, Président du Conseil Général.

Nombre de membres en exercice : 79

Etaient présents : Jean-Jacques ANCEAU, Delphine BATAILLE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Stéphanie BODELE, Gérard BOUSSEMART, Guy BRICOUT, Alain BRUNEEL, Erick CHARTON, Joëlle COTTENYE, Laurent COULON, Jean-Claude DEBUS, Jean-Pierre DECOOL, Bernard DELVA, Marie DEROO, Albert DESPRES, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Didier DRIEUX, Philippe DRONSART, Marie FABRE, Alain FAUGARET, André FIGOUREUX, Martine FILLEUL, Georges FLAMENGT, Michel GILLOEN, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Bernard HAESBROECK, Bernard HANICOTTE, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Patrick KANNER, Sylvie LABADENS, Vincent LANNOO, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Monique LEMPEREUR, Philippe LETY, Brigitte LHERBIER, Michel MANESSE, Didier MANIER, Frédéric MARCHAND, Jacques MARISSIAUX, Jacques MICHON, Luc MONNET, Nathalie MONTFORT, Jacques PARENT, Jean-Luc PERAT, Christian POIRET, Françoise POLNECQ, Alain POYART, Jean-Claude QUENNESSON, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Aymeric ROBIN, Daniel RONDELAERE, Jean-Marie RUANT, Jean SCHEPMAN, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Renaud TARDY, Fabien THIEME, Serge VAN DER HOEVEN, Michel VANDEVOORDE, Alain VANWAEFELGHEM, Roger VICOT, Philippe WAYMEL, Joël WILMOTTE

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Joël CARBON donne pouvoir à Didier MANIER, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Fabien THIEME, Jean JAROSZ donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Norbert JESSUS donne pouvoir à Aymeric ROBIN, René LOCOCHE donne pouvoir à Alain POYART, Mehdi MASSROUR donne pouvoir à Martine FILLEUL, Patrick VALOIS donne pouvoir à Jean-René LECERF, Dany WATTEBLED donne pouvoir à Olivier HENNO

Absent(e)(s) excusé(e)(s) :

Absent(e)(s) :

Monsieur le Président ouvre la séance à 14 heures et demande à Monsieur Nicolas SIEGLER de procéder à l'appel nominatif.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et que l'Assemblée Départementale peut valablement délibérer.

Monsieur le Président informe les Conseillers Généraux de la démission de Messieurs Rémi PAUVROS et Jean-Pierre ALLOSSERY, élus Députés, ainsi que de Monsieur Frédéric MARCHAND, en qualité de Vice-Président du Conseil Général.

Monsieur le Président salue les deux nouvelles Conseillères Générales :

- Madame Stéphanie BODELE (canton d'Hazebrouck Nord) en remplacement de Monsieur Jean-Pierre ALLOSSERY ;
- Madame Nathalie MONTFORT (canton de Maubeuge Nord) en remplacement de Monsieur Rémi PAUVROS.

Monsieur le Président signale l'adhésion de Mesdames BODELE et MONTFORT au Groupe Socialiste et Apparentés.

Monsieur le Président souhaite un bon rétablissement à Monsieur Norbert JESSUS qui a subi une lourde intervention chirurgicale en juillet dernier et note la présence de Messieurs Jean-Marie RUANT et Gérard BOUSSEMART, après quelques soucis de santé.

Monsieur le Président félicite Monsieur Didier MANIER pour sa réélection, en juillet dernier, à la présidence de l'union régionale des offices HLM.

MODIFICATION DANS LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Monsieur le Président informe les Conseillers Généraux des différentes candidatures :

- **Madame Nathalie MONTFORT** au sein des Commissions « Qualité du service public, Finances, Ressources humaines, Relations internationales, Affaires européennes » et « Aménagement du territoire, Développement économique, Développement de l'espace rural, Logement, Habitat » ;
- **Madame Stéphanie BODELE** au sein de la Commission « Personnes âgées, Personnes en situation de handicap » ;
- **Monsieur Jacques PARENT** au sein de la Commission « Qualité du service public, Finances, Ressources humaines, Relations internationales, Affaires européennes » en remplacement de Monsieur Roger VICOT ;
- **Monsieur Roméo RAGAZZO** au sein de la Commission « Personnes âgées, Personnes en situation de handicap » en remplacement de Madame Marie FABRE.

Monsieur le Président constate qu'aucune autre

candidature n'a été déposée et considère que ces propositions font l'objet d'un agrément de l'Assemblée Plénière. Il précise qu'en application de l'article 11 du Règlement intérieur du Conseil Général et de l'article L3121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, si une seule liste de candidats dans les commissions a été déposée après appel de candidature, les nominations prennent effet immédiatement.

Monsieur le Président annonce que Messieurs Didier MANIER et Philippe LETY ont décidé de démissionner de leurs fonctions de Présidents, respectivement de la Commission « Qualité du service public, Finances, Ressources humaines, Relations internationales, Affaires européennes » et de la Commission « Education ». Il signale que lors de la 1^{ère} réunion de ces 2 commissions, il y aura lieu de désigner un nouveau Président, conformément au Règlement intérieur, et rappelle que chaque Conseiller Général est membre d'au moins une commission et au maximum de trois commissions.

1^{ère} COMMISSION :

QUALITE DU SERVICE PUBLIC, FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, RELATIONS INTERNATIONALES, AFFAIRES EUROPEENNES

(20 membres + en surnombre 1 non inscrit)

Groupe Socialiste et Apparentés

MM. Joël CARBON
Alain FAUGARET
Mme Monique LEMPEREUR
MM. Didier MANIER
Jacques MARISSIAUX
Mehdi MASSROUR
Mme Nathalie MONTFORT
MM. Jacques PARENT
Roméo RAGAZZO
Jean-Marie RUANT
Jean SCHEPMAN
Renaud TARDY

Groupe Union Pour le Nord

MM. Jean-Claude DEBUS
Bernard DELVA
Jean-René LECERF
Luc MONNET
Christian POIRET

Groupe Communiste – Front de Gauche

MM. Charles BEAUCHAMP
Jacques MICHON
Eric RENAUD

Non Inscrit en surnombre

M. Olivier HENNO

4^{ème} COMMISSION :**PERSONNES AGEES, PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP**

(20 membres)

Groupe Socialiste et Apparentés

Mme Stéphanie BODELE
 M. Erick CHARTON
 Mme Marie DEROO
 MM. Georges FLAMENGT
 Michel GILLOEN
 Marc GODEFROY
 Frédéric MARCHAND
 Roméo RAGAZZO
 Jean SCHEPMAN
 Mme Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
 M. Roger VICOT

Groupe Union Pour le Nord

MM. Jean-Marc GOSSET
 Bernard HANICOTTE
 Jacques HOUSSIN
 Mmes Sylvie LABADENS
 Brigitte LHERBIER
 M. Patrick VALOIS

Groupe Communiste – Front de Gauche

MM. Albert DESPRES
 Jean-Claude QUENNESSON
 Serge VAN DER HOEVEN

6^{ème} COMMISSION :**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE, DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE RURAL,
LOGEMENT, HABITAT**(20 membres dont 1 non inscrit + en surnombre 2 non
inscrits)**Groupe Socialiste et Apparentés**

M. Jean-Jacques ANCEAU
 Mme Delphine BATAILLE
 MM. Laurent COULON
 Georges FLAMENGT
 Marc GODEFROY
 Michel MANESSE
 Mme Nathalie MONTFORT

MM. Jacques PARENT
 Roméo RAGAZZO
 Michel VANDEVOORDE

Groupe Union Pour le Nord

MM. Jean-Luc DETAVERNIER
 Stéphane DIEUSAERT
 Didier DRIEUX
 André FIGOUREUX
 Alain POYART
 Philippe WAYMEL

Groupe Communiste – Front de Gauche

MM. Jean-Claude QUENNESSON
 Eric RENAUD
 Fabien THIEME

Non Inscrit

M. Jean-Luc PERAT

Non Inscrits en surnombre

MM. Dany WATTEBLED
 Nicolas SIEGLER

**MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL**

Monsieur le Président indique qu'il s'agit de compléter la Commission Permanente, dans les conditions prévues à l'article L3122-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour les vacances de sièges de membres. Il ajoute qu'il faut pourvoir à 3 sièges de Vice-Présidents et procéder à tout complément de siège d'autres membres.

Monsieur le Président rappelle la composition de la Commission Permanente, décidée à l'unanimité par l'Assemblée Départementale le 31 mars 2011.

Monsieur le Président annonce qu'il a reçu les candidatures suivantes :

- Monsieur Didier MANIER : 1^{er} Vice-Président ;
- Madame Françoise POLNECQ : 9^{ème} Vice-Présidente ;
- Monsieur Philippe LETY : 13^{ème} Vice-Président ;
- Monsieur Frédéric MARCHAND : Autre membre ;
- Madame Nathalie MONTFORT : Autre membre.

Monsieur le Président précise que, conformément à l'article L3122-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, si à l'expiration d'un délai d'une heure, il n'y a pas d'autre candidature, les nominations prendront effet immédiatement. Il ajoute que, pendant ce délai d'une heure, l'ordre du jour sera poursuivi, aucune interruption de séance n'étant exigée par la loi en cas de modification de la composition de la Commission Permanente.

Monsieur le Président soumet à l'adoption des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DA/2012/1011

OBJET :

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Lors de sa réunion du 31 mars 2011, le Conseil Général a fixé la composition de la Commission Permanente à 51 membres.

En application de l'article L.3122-5 du code général des collectivités territoriales, outre le Président du Conseil Général qui en est président de droit, le Conseil Général a décidé que la Commission Permanente comprendrait 15 Vice-présidents et 35 autres membres.

Monsieur Rémi PAUVROS, 1^{er} Vice-président et Monsieur Jean-Pierre ALLOSSERY, 9^{ème} Vice-président ont été élus Député lors du scrutin du 17 juin 2012. En conséquence, ils ont démissionné de leurs mandats de Conseiller Général.

En application des dispositions de l'article L.3122-6 du code général des collectivités territoriales, reproduites en annexe au rapport, il appartient au Conseil Général de décider de compléter la Commission Permanente.

Les vacances de siège de la Commission Permanente sont pourvues selon la procédure dite « consensuelle » prévue par le 2^{ème} alinéa de l'article L.3122-5 du code précité, c'est-à-dire selon les mêmes modalités que lors de la réunion de droit, appliquées aux postes vacants : ouverture des candidatures pendant une heure au terme de laquelle, en cas d'unicité de candidature pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement.

A défaut d'accord permettant une candidature unique pour chaque poste à pourvoir, il devra être procédé au renouvellement intégral des membres de la Commission Permanente, autres que le Président. La procédure consensuelle ne sera alors plus applicable et l'article L.3122-6 précité renvoie dès lors aux modalités d'élection formelle en deux temps, d'abord de l'élection des membres de la Commission Permanente à la représentation proportionnelle, ensuite de chacun des Vice-présidents au scrutin uninominal.

Je propose au Conseil Général :

- de décider de compléter la Commission Permanente ;
- de pourvoir les sièges vacants dans les conditions définies à l'article L.3122-6 du code général des collectivités territoriales.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PARTENORD HABITAT

Monsieur le Président note qu'il s'agit d'une permutation au sein du Groupe Communiste – Front de Gauche afin de permettre à Monsieur Charles BEAUCHAMP, Vice Président en charge du logement et de l'habitat, de siéger au conseil d'administration de Partenord Habitat, en lieu et place de Monsieur Jean-Claude QUENNESSON.

Monsieur le Président soumet à l'adoption des Conseillers Généraux le projet de délibération relatif au rapport suivant :

DA/2012/1299

OBJET :

MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT PARTENORD HABITAT

En 2011, du fait du renouvellement partiel du Conseil Général, et en application des articles R.421-4 et R.421-8 du code de la construction et de l'habitation, l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat PARTENORD HABITAT devait être renouvelé (sauf les représentants des locataires).

En conséquence, lors de sa réunion de droit du 31 mars 2011, le Conseil Général a fixé à 23 le nombre de membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat PARTENORD HABITAT.

Il a également désigné, les 13 représentants du Département, dont 6 Conseillers Généraux, et 7 personnalités qualifiées, ainsi que le représentant des associations agréées ayant pour objet l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

Ont ainsi été désignés pour siéger au Conseil d'Administration :

M. Didier MANIER
M. Michel MANESSE
M. Bertrand RINGOT
M. Jean-Claude QUENNESSON
M. Alain POYART
Mme Brigitte LHERBIER

Monsieur QUENNESSON ne souhaite plus siéger au Conseil d'Administration de l'Office.

Monsieur Charles BEAUCHAMP, Vice-Président chargé du logement et de l'habitat, m'a fait part de son souhait de remplacer Monsieur QUENNESSON dans ce conseil.

Aucun texte spécifique à l'élection des représentants de la collectivité de rattachement au conseil d'administration d'un office public de l'habitat ne prescrit que cette élection doit intervenir au scrutin secret. Conformément aux dispositions de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Général a donc la faculté de décider de ne pas recourir au scrutin secret pour

cette désignation.

Cette faculté n'est néanmoins possible que si cette proposition fait l'unanimité des membres de l'Assemblée.

Je propose au Conseil Général :

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
- de désigner Monsieur Charles BEAUCHAMP en remplacement de Monsieur Jean-Claude QUENNESSON parmi les 6 Conseillers Généraux représentant le Département au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat PARTENORD HABITAT.

Le projet de délibération correspondant est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Président attire l'attention des Conseillers Généraux sur une vidéo présentant l'activité départementale pendant l'été, qui est projetée dans l'hémicycle.

QUESTIONS D'ACTUALITE

Madame Delphine BATAILLE évoque le projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe. Elle souligne son caractère environnemental incontestable ainsi que son intérêt essentiel pour l'avenir de l'arrondissement de Cambrai.

Madame BATAILLE précise que le contrat de redynamisation du site de défense piloté par l'Etat pour compenser la fermeture de la base aérienne 103 n'est pas remis en cause et conserve tout son sens. Elle pense, toutefois, qu'après l'abandon du projet de centre d'expertise et d'analyse comptable et compte tenu des difficultés économiques qui impactent le Cambrésis, les compensations financières et en terme d'emplois doivent dépasser le seul Ministère de la Défense et appellent une concertation interministérielle.

Madame BATAILLE souhaite avoir la confirmation de la mobilisation du Département et demande à Monsieur le Président s'il a l'intention de défendre une stratégie d'ensemble portée par l'Etat et soutenue par les Collectivités.

Monsieur Fabien THIEME pense que le projet de canal Seine Nord Europe doit s'inscrire dans une recherche de planification écologique liant le développement économique et la préservation de l'environnement. Il précise que cela peut difficilement s'articuler avec un Partenariat Public/Privé et indique que le Groupe Communiste – Front de Gauche préfère une maîtrise entièrement publique.

Monsieur THIEME attire l'attention des Conseillers Généraux sur le coût du projet. Il note que la participation de l'Europe ne s'élèverait, à ce jour, qu'à 300 millions d'euros et considère que cela est inacceptable et surprenant.

Monsieur THIEME signale que le Groupe Communiste – Front de Gauche tient à réaffirmer avec force son attachement au canal. Il pense que le Conseil Général du Nord doit clairement afficher sa volonté de voir ce projet se concrétiser à travers un acte fort de l'Assemblée Départementale comme, par exemple, l'envoi d'une délégation au Ministère des Transports.

Monsieur Guy BRICOUT fait observer que le canal Seine Nord était un investissement d'avenir. Il indique qu'aujourd'hui, les élus et la population du Nord/Pas-de-Calais sont en alerte contre la menace sérieuse d'enterrement de ce projet majeur et souligne que les propos du Ministre des Transports ne sont pas rassurants.

Monsieur BRICOUT ajoute que le Gouvernement a porté un autre mauvais coup au Cambrésis puisque l'ouverture imminente du centre d'expertise et d'analyse des coûts des armées à Cambrai, qui devait apporter plus de 200 emplois dès septembre 2013, est annulée.

Monsieur BRICOUT estime qu'il est possible de faire entendre raison au Gouvernement et considère que le Conseil Général du Nord doit prendre position et exprimer sa détermination.

Monsieur BRICOUT indique que le Groupe Union Pour le Nord en appelle à l'adoption d'une résolution commune de l'Assemblée Départementale qui rappellerait au Gouvernement l'impérieuse nécessité de concrétiser la réalisation du canal Seine Nord Europe et propose ainsi un texte qu'il dépose.

Monsieur le Président demande à Monsieur BRICOUT de lui transmettre ce texte et précise que celui-ci sera examiné par les commissions compétentes.

Monsieur le Président note que les projets relatifs au canal Seine Nord Europe, à la plateforme de Marquion et au devenir de la base aérienne 103 sont intimement liés.

Monsieur le Président fait remarquer que les interrogations sur le projet du canal Seine Nord Europe sont liées à son coût qui, au-delà de l'inflation, évolue à la hausse, ainsi qu'à la nature et aux termes du contrat de Partenariat Public Privé retenu par l'Etat. Il pense que ce dossier a été mal évalué et ajoute qu'il apparaît que toutes les démarches n'aient pas été menées à terme pour obtenir des crédits européens suffisants.

Monsieur le Président revient sur les enjeux liés à l'emploi, en lien avec le canal Seine Nord Europe et soulève la question de la crise économique de la zone Euro. Il indique que ce canal est un projet d'aménagement de dimension européenne, un investissement pour l'avenir.

Monsieur le Président fait observer que le Ministre des Transports a souligné l'importance de ce projet, mais également son attachement aux financements européens.

Monsieur le Président constate qu'il y a manifestement un front républicain pour défendre ce projet et précise qu'il est déterminé à aller jusqu'au bout de ses responsabilités pour obtenir cette infrastructure dans les années à venir.

Monsieur Charles BEAUCHAMP intervient pour demander à Monsieur le Président sa position sur la proposition de rencontre ministérielle faite par Monsieur Fabien THIEME au nom du Groupe Communiste – Front de Gauche.

Monsieur le Président précise qu'il prendra l'initiative de rencontres avec les cabinets ministériels, le Ministre, en lien avec les partenaires du Département. Il propose que la démarche ne se limite pas à la seule région Nord/Pas-de-Calais, mais soit également portée par la région picarde et les deux départements concernés, de manière à ce que l'ensemble des Collectivités Territoriales traversées par le canal puissent être mobilisées.

Madame Alexandra LECHNER indique que la rentrée scolaire reste difficile en dépit des mesures prises en urgence par le nouveau Ministre de l'Education Nationale.

Madame LECHNER note que le travail et la concertation sur la refonte de l'école, engagés depuis le début de l'été, aboutiront à une loi d'orientation et de programmation à la fin de l'année et souhaite savoir comment le Département peut s'associer à ce chantier nécessaire et primordial. Elle demande également si le Département a retrouvé un interlocuteur pour travailler dans l'intérêt des enfants.

Monsieur Alain BRUNEEL rappelle que 77 000 postes d'enseignants ont été supprimés depuis 2007 et indique que, suite aux élections présidentielles, la mise en place d'un nouveau gouvernement laissait espérer une rupture avec les politiques libérales. Il constate, malheureusement, que la rentrée 2012 est identique à celle de 2011 et fait observer que les mesures prises ne sont pas à la hauteur des attentes.

Monsieur BRUNEEL signale que le Groupe Communiste – Front de Gauche aurait souhaité avoir de la part du Gouvernement un geste pour casser la politique libérale, en gelant les 14 000 suppressions de postes, dont 1 025 pour l'Académie. Il pense que des décisions politiques urgentes, intégrant d'autres choix budgétaires, doivent être prises.

Monsieur Bernard BAUDOUX note que des décisions beaucoup plus significatives sont attendues au niveau national et pense que l'impatience est normale au regard du bilan désastreux de la Droite en matière d'éducation. Il fait remarquer que les problèmes économiques, sociaux et de non réussite à l'école sont liés.

Monsieur BAUDOUX indique que le Gouvernement a décidé la tenue de réunions de concertation pour la refondation de l'école et rappelle aux Conseillers Généraux qu'ils sont conviés à celle du 17 septembre prochain.

Monsieur BAUDOUX met en exergue les efforts du Département et fait observer que les politiques mises en place donnent aux collèges publics du Nord une attractivité réelle.

Monsieur BAUDOUX signale, concernant la question du nombre de professeurs, que le Ministre a été interpellé afin que le département obtienne les moyens dont il a besoin.

Monsieur le Président pense que le Département peut être fier de sa politique en direction des collégiens et présente une plaquette qui a été distribuée aux Conseillers Généraux.

Monsieur le Président rappelle que le Gouvernement a décidé de faire de l'éducation sa priorité et souligne qu'il faut lui laisser un peu de temps. Il salue la création du Ministère de la réussite éducative, placé sous l'autorité de Madame Georges Pau-Langevin.

Attirant l'attention sur le projet du Conseil Général concernant deux zones de réserve d'eau sur la commune de Bierne, Monsieur André FIGOUREUX fait remarquer qu'une butte de terre, dont la hauteur oscille entre 1,6 et près de 3 mètres, se dresse maintenant à quelques dizaines de mètres seulement de l'arrière de plusieurs habitations. Il s'interroge sur les textes législatifs afférents et souhaite en avoir la communication.

Monsieur FIGOUREUX souligne qu'habituellement, une réunion publique de présentation d'un projet se fait avant sa réalisation et note que celle concernant le projet de Bierne se tiendra seulement lorsque les travaux seront terminés.

Monsieur FIGOUREUX espère la réalisation de ce beau et utile projet, mais refuse catégoriquement que cela se fasse au détriment de très nombreux riverains. Il souhaite savoir ce que compte faire l'Exécutif Départemental pour rétablir rapidement la situation.

Monsieur Jean SCHEPMAN explique pourquoi les buttes ont été un peu rehaussées et fait observer que cet endroit est essentiel pour protéger le Dunkerquois.

Monsieur SCHEPMAN précise, toutefois, que les buttes ont été rabaissées pour tous les riverains qui l'ont demandé.

Monsieur SCHEPMAN signale qu'une réunion va se tenir. Il indique qu'elle devait avoir lieu avant l'été, mais fait remarquer qu'il n'a pas été possible de l'organiser pour diverses raisons.

Monsieur Gérard BOUSSEMART attire l'attention des Conseillers Généraux sur la question des populations Roms et revient sur le contexte actuel. Il demande à Monsieur le Président quelle action le Département, collectivité de référence en matière sociale, de protection des mineurs et d'aménagement du territoire, entend conduire pour appuyer la politique gouvernementale en matière d'accueil et d'insertion de ces populations fragiles de l'Union Européenne.

Monsieur Luc MONNET indique que, lundi dernier, le Préfet a informé le Maire de Cysoing que, dans sa commune, des terrains appartenant à Réseau Ferré de France allaient être mis à la disposition des familles en errance depuis plusieurs jours dans la métropole lilloise et ajoute que, selon des sources bien informées, la Présidente de LMCU aurait obtenu de l'Etat que les Roms installés sur le territoire de la Communauté Urbaine de Lille soient relogés à l'extérieur de son périmètre.

Monsieur MONNET fait observer que cette décision, prise sans aucune concertation, inquiète de manière légitime la population locale et les élus, Cysoing étant une commune rurale qui ne dispose pas de moyens et d'infrastructures nécessaires. Il souhaite connaître le sentiment de Monsieur le Président sur le projet d'implantation d'un camp de Roms à Cysoing et à Bauvin, ainsi que les mesures qui sont envisagées, au plan départemental, pour travailler à l'intégration de ces familles.

Monsieur le Président attire l'attention des Conseillers Généraux sur la circulaire du 26 août qui définit l'action de l'Etat en matière d'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites. Il rappelle, par ailleurs, que les populations Roms sont des citoyens de l'Union Européenne qui bénéficient donc du principe de libre circulation.

Monsieur le Président note que Lille Métropole Communauté Urbaine a publiquement souhaité l'installation hors du territoire de la métropole, des personnes dont les campements ont été démantelés, s'engageant à s'occuper de 1 500 Roms et estimant, à juste titre, avoir fait son travail pour l'intégration de ces populations. Il considère que la solidarité territoriale doit s'exprimer également sur ce type de sujet.

Monsieur le Président souligne que le Préfet, qui n'a pris aucune décision définitive à ce jour, a proposé deux terrains susceptibles d'accueillir l'installation de ces populations déplacées. Il fait remarquer que le terrain de Cysoing n'est pas idéal en la matière et ajoute que celui de Bauvin présente de sérieux handicaps.

Concernant la position du Département dans le cadre de la circulaire, Monsieur le Président propose que la question reste essentiellement de la compétence des services de l'Etat. Il souhaite, cependant, que le Département joue pleinement son rôle en matière sociale et d'aménagement.

Monsieur le Président estime que la solution pérenne relève naturellement des Etats d'origines de ces populations avec le soutien de l'Union Européenne.

Concernant la modification de la composition de la Commission Permanente, Monsieur le Président signale qu'il est 15 heures 17. Il constate que l'heure durant laquelle les candidatures ont été affichées est écoulée et qu'il n'en a pas reçu d'autre.

Monsieur le Président déclare donc élus :

- Monsieur Didier MANIER, en qualité de 1^{er} Vice-Président ;
- Madame Françoise POLNECQ, en qualité de 9^{ème} Vice-Présidente ;
- Monsieur Philippe LETY, en qualité de 13^{ème} Vice-Président ;
- Madame Nathalie MONTFORT et Monsieur Frédéric MARCHAND, en qualité de membres de la Commission Permanente

Monsieur le Président les félicite et précise que ces nominations prennent effet immédiatement.

Monsieur le Président porte à la connaissance des Conseillers Généraux que Monsieur Didier MANIER a décidé de quitter sa fonction de Président du Groupe Socialiste et Apparentés et sera remplacé par Monsieur Frédéric MARCHAND.

Monsieur le Président signale que les arrêtés de délégations des nouveaux Vice-Présidents seront pris au plus vite et reprendront essentiellement les contours des délégations confiées à leurs prédécesseurs.

**MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
CONSEIL GENERAL DU NORD
(51 membres)**

PRESIDENT :

Monsieur Patrick KANNER

VICE – PRESIDENTS :

Monsieur Didier MANIER
Monsieur Fabien THIEME
Madame Martine FILLEUL
Monsieur Jean SCHEPMAN
Monsieur Renaud TARDY
Monsieur Bernard BAUDOUX
Monsieur Laurent COULON
Monsieur Bernard HAESBROECK
Madame Françoise POLNECQ
Madame Marie FABRE
Monsieur Charles BEAUCHAMP
Monsieur Roger VICOT
Monsieur Philippe LETY
Monsieur Jacques MARISSIAUX
Monsieur Michel LEFEBVRE

AUTRES MEMBRES :

Monsieur Joël CARBON
Monsieur Erick CHARTON
Monsieur Philippe DRONSART
Monsieur Georges FLAMENGT
Monsieur Marc GODEFROY
Monsieur Vincent LANNOO
Madame Alexandra LECHNER
Monsieur Frédéric MARCHAND
Monsieur Mehdi MASSROUR
Madame Nathalie MONTFORT
Monsieur Roméo RAGAZZO
Monsieur Bertrand RINGOT
Madame Marie-Christine STANIEC-WAVRANT
Monsieur Michel VANDEVOORDE
Monsieur Alain BRUNEEL
Monsieur Albert DESPRES
Monsieur Jean-Claude DULIEU
Monsieur Aymeric ROBIN
Monsieur Serge VAN DER HOEVEN
Monsieur Guy BRICOUT
Monsieur Jean-Luc DETAVERNIER
Monsieur Didier DRIEUX
Monsieur André FIGOUREUX
Monsieur Jean-Marc GOSSET
Monsieur Bernard HANICOTTE
Monsieur Jacques HOUSSIN
Madame Sylvie LABADENS
Madame Brigitte LHERBIER

Monsieur Luc MONNET
 Monsieur Christian POIRET
 Monsieur Alain POYART
 Monsieur Patrick VALOIS
 Monsieur Philippe WAYMET
 Monsieur Joël WILMOTTE
 Monsieur Olivier HENNO

DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

Monsieur le Président rappelle que malgré les obstacles cumulés, notamment les pressions exercées par l'Etat sur les finances locales, le Département a fait preuve de volontarisme et d'énergie en faveur d'un Nord plus fort et plus solidaire.

Monsieur le Président fait remarquer qu'à travers les derniers scrutins électoraux, les citoyens ont clairement condamné la politique du Gouvernement précédent. Il souligne qu'il faudra du temps pour que les effets d'un changement de cap puissent influencer véritablement sur la réalité socio-économique.

Monsieur le Président attire l'attention des Conseillers Généraux sur le changement de politique nationale proposé par le nouveau Gouvernement, notamment les actions contre le chômage des jeunes et des séniors.

Evoquant la désindustrialisation de la France, Monsieur le Président fait observer la volonté du Gouvernement de se donner les moyens d'une stratégie productive, en investissant dans les secteurs les plus porteurs comme les énergies, l'aéronautique, l'écologie, le ferroviaire.

Concernant l'Education nationale, Monsieur le Président souligne les 60 000 emplois supplémentaires prévus sur la durée du mandat dans ce secteur. Il signale qu'il aurait souhaité que le Nord soit mieux servi dans la distribution nationale des 1 000 emplois créés pour la rentrée scolaire 2012.

Monsieur le Président souhaite que le Département du Nord prenne toute sa place dans l'accompagnement de la dynamique relative à l'avenir de l'éducation, tant comme force de proposition que comme acteur local.

Monsieur le Président se réjouit que les premières initiatives du Gouvernement visent à concentrer l'effort demandé aux Français sur les catégories les plus riches. Il précise que le Département s'inscrira dans cette logique en n'augmentant pas les impôts locaux pendant la durée du mandat afin de ne pas faire peser sur les familles les difficultés rencontrées.

Monsieur le Président fait remarquer que la signature de la France n'a jamais été aussi bonne mais qu'elle serait immédiatement compromise si les comptes publics nationaux et ceux des collectivités territoriales n'étaient pas maîtrisés.

Monsieur le Président fait observer que le nouveau Gouvernement s'est installé avec une nouvelle mission, de nouveaux engagements et surtout un nouvel espoir généré auprès des concitoyens. Il ajoute que les collectivités territoriales doivent également agir en maîtrisant leurs dépenses de fonctionnement et en maintenant le plus haut possible le niveau d'investissement.

Monsieur le Président attire l'attention des Conseillers Généraux sur le nouveau contrat de confiance qui sera construit entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Monsieur le Président estime que l'Etat devra être attentif aux projets innovants, aux propositions, à la connaissance approfondie du terrain des collectivités territoriales et être en mesure de leur garantir une capacité d'emprunt pour réaliser leurs investissements. Il souligne les propositions du Gouvernement en matière de logement et la mise à disposition de terrains qui pourrait profiter à Partenord.

Monsieur le Président considère qu'il ne peut y avoir de pacte de confiance entre l'Etat et les collectivités sans une réforme. Il pense qu'un projet de décentralisation devra être construit et adopté le plus rapidement possible notamment en ce qui concerne les compétences des collectivités territoriales et le mode de représentation pour les Départements.

Monsieur le Président s'interroge sur le mode d'élection et l'assise territoriale pour les futurs Conseillers Départementaux. Il fait remarquer que le scrutin actuel ne favorise pas la parité homme-femme.

Monsieur le Président demande aux Conseillers Généraux de venir nombreux le 24 septembre prochain à 14 heures en salle des fêtes de la préfecture pour assister aux rencontres départementales de la démocratie territoriales. Il explique que lors de cette rencontre il s'agira de débattre de manière transparente de la future réforme territoriale.

Monsieur le Président invite les Présidents de groupe à présenter les positions de leurs formations politiques respectives.

Monsieur Frédéric MARCHAND signale qu'il porte désormais la voix des membres du Groupe Socialiste et Apparentés de l'Assemblée Départementale. Il remercie les membres du groupe pour leur confiance.

Monsieur MARCHAND salue l'arrivée de Mesdames Stéphanie BODELE et Nathalie MONTFORT en tant que Conseillères Générales et leur souhaite la bienvenue.

Monsieur MARCHAND félicite Madame Françoise POLNECQ ainsi que Messieurs Didier MANIER et Philippe LETY pour leurs nouvelles responsabilités.

Monsieur MARCHAND rappelle que le Groupe Socialiste mène un combat inlassable pour le progrès humain et le développement d'une société juste, démocratique, capable de construire un monde commun dans lequel chacun trouve

sa place. Il considère que ce rassemblement ne peut se faire que dans une société de développement durable où l'emploi, le logement, la santé, l'amélioration de la qualité de vie sont des priorités inaliénables.

Revenant sur la situation des Roms, Monsieur MARCHAND estime qu'il est temps de leur donner les droits dont ils sont privés comme le droit d'accès au travail, au logement, à la santé, à la formation ou à l'éducation. Il pense qu'il est urgent de trouver des solutions dignes et responsables, en lien avec l'Europe, et la Ministre Marie-Arlette CARLOTTI chargée de la lutte contre les exclusions.

Monsieur MARCHAND souligne la détermination du Président de la République à rebâtir des fondations saines pour concrétiser le projet de société dans les valeurs socialistes. Il mentionne quelques mesures prises par le Gouvernement telles que l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire et du SMIC, l'abrogation de la TVA sociale, l'encadrement du prix des loyers et la baisse du prix des carburants.

Monsieur MARCHAND évoque les nombreuses créations de postes prévues par le Gouvernement dans l'Education Nationale.

Considérant la situation de l'emploi, Monsieur MARCHAND attire l'attention sur l'importance des contrats d'avenir et de génération qui permettront de soutenir l'emploi des anciens et de forger l'expérience professionnelle des plus jeunes.

Concernant l'accès au logement, Monsieur MARCHAND rappelle que des mesures viennent d'être annoncées pour favoriser la construction de logements sociaux sur des terrains publics que l'Etat cédera gratuitement.

Monsieur MARCHAND fait remarquer que le projet départemental est déjà pleinement investi dans les angles d'attaques choisis par le nouveau Gouvernement et cela bien avant l'élection de François HOLLANDE. Il se réjouit que les initiatives départementales soient enfin accompagnées et renforcées par les dispositifs nationaux.

Monsieur MARCHAND estime que la politique de solidarité nationale devrait alléger les finances des collectivités qui ont trop longtemps suppléé aux carences de l'Etat. Il pense que la lutte contre la précarité, le travail de prévention des exclusions économiques et sociales permettront de neutraliser l'augmentation des arrivées dans les dispositifs sociaux.

Evoquant le niveau record de la dette publique, Monsieur MARCHAND souligne que les collectivités devront composer avec cette réalité financière.

Monsieur MARCHAND indique que l'enjeu du prochain Débat d'Orientation Politique de l'Assemblée Départementale sera d'établir de nouvelles priorités et de prendre des initiatives pertinentes en tenant compte des contraintes et des nouvelles marges de manœuvre.

Monsieur MARCHAND fait observer que le Département du Nord a toujours eu le souci de l'investissement

productif, de la création d'emplois et d'activités nouvelles dans chacun de ses territoires. Il évoque les contrats de territoires et les Conseils départementaux de concertation.

Monsieur MARCHAND souligne la tradition de loyauté et de franchise démocratique de l'Assemblée Départementale. Il souhaite contribuer à ce débat caractérisé par sa qualité, quelques soient les divergences philosophiques ou politiques.

Monsieur le Président remercie Monsieur MARCHAND d'avoir rappelé la très grande convergence dans les priorités présentées par le Département en février et mars 2011, et celles du nouveau Président de la République et son Gouvernement.

Monsieur Charles BEAUCHAMP rappelle que le changement politique de mai-juin a créé l'espoir de grandes réformes qui changeraient enfin le cours des choses en France mais aussi en Europe, en mettant un terme au règne de l'argent-roi. Il constate que le changement promis par le candidat François HOLLANDE n'est pas d'actualité.

Monsieur BEAUCHAMP souligne l'étendue des difficultés que traverse le pays et l'ampleur des mesures qu'elles nécessitent. Il estime que le changement promis doit trouver en urgence une traduction politique.

Monsieur BEAUCHAMP fait observer que des décisions hautement symboliques auraient dû être adoptées, instituant un nouveau rapport de force avec le capital. Il pense que le chantier prioritaire auquel doit s'atteler le Gouvernement est celui de l'emploi et de la lutte contre l'austérité.

Monsieur BEAUCHAMP attire l'attention des Conseillers Généraux sur le taux de pauvreté en 2010 et le faible montant du SMIC. Il fait remarquer la détresse de nombreuses familles et de travailleurs face aux salaires qui ne suivent pas l'envolée des prix et aux milliers de licenciements.

Monsieur BEAUCHAMP estime que les mesures prises par le Gouvernement sont insuffisantes pour améliorer réellement le quotidien des Français. Il considère qu'il est nécessaire d'avoir le courage politique de poser la question de la nationalisation de TOTAL et de la création de pôles publics de l'énergie.

Monsieur BEAUCHAMP signale qu'il attend que la justice sociale l'emporte sur le compromis et la demi-mesure en matière fiscale, notamment avec l'imposition à 75 % des plus hauts revenus, sans dérogation. Il considère que les 150 000 « emplois d'avenir » ne constituent pas une réponse adaptée à la situation du chômage.

Monsieur BEAUCHAMP déclare qu'il ne faut pas compter sur l'adhésion des élus Communistes - Front de Gauche s'il s'agit de favoriser la flexibilité sur le marché du travail, d'organiser le transfert de financement de la protection sociale sur l'impôt ou de poursuivre la réduction des dépenses publiques.

Pour l'emploi, Monsieur BEAUCHAMP propose une loi interdisant les licenciements boursiers, un moratoire sur les plans de licenciements et un droit de reprise des entreprises

par leurs salariés. Il ajoute que ces mesures doivent accompagner une véritable politique nationale pour l'industrie, une réévaluation globale des salaires et du SMIC, et le retour du CDI à temps plein comme norme du contrat de travail.

Monsieur BEAUCHAMP porte à la connaissance des Conseillers Généraux que le Groupe Communiste - Front de Gauche soutiendra l'appel de la CGT à une journée de mobilisation le 9 octobre prochain pour l'emploi et l'industrie.

Monsieur BEAUCHAMP estime que le pays ne pourra sortir du marasme économique qu'à travers une relance de la consommation par l'augmentation des salaires et du SMIC, le retour à la retraite à 60 ans à taux plein pour tous, la fin du gel du point d'indice pour les fonctionnaires et l'abrogation du jour de carence.

Monsieur BEAUCHAMP considère que l'investissement public constitue également une clé pour redresser le pays. Il rappelle que les collectivités locales, responsables de 70 % des investissements publics, sont des acteurs incontournables pour relancer la croissance.

Monsieur BEAUCHAMP explique que les investissements du Conseil Général et les subventions aux communes rurales doivent rester au même niveau. Il annonce que pour ces raisons les membres du Groupe Communiste - Front de Gauche revendiquent le remboursement de la dette de l'Etat d'un montant de plus de 2 milliards d'euros.

Evoquant le « pacte de confiance » de François HOLLANDE, Monsieur BEAUCHAMP pense que la réflexion doit être engagée sans tarder afin que le financement des principales allocations de solidarité et des SDIS revienne à la solidarité nationale. Il demande le soutien des Conseillers Généraux sur cette question.

Monsieur BEAUCHAMP souhaite d'une part le rétablissement d'un impôt économique local, assis sur les équipements et les actifs financiers des entreprises et des banques dont le taux serait fixé par les collectivités et d'autre part la création d'un pôle public financier, indépendant des marchés financiers et des agences de notation.

Concernant le traité budgétaire « SARKOZY-MERKEL », Monsieur BEAUCHAMP souligne que ce traité organise la mise sous tutelle des Etats, par le biais de mécanismes de sanctions automatiques qui constituent une atteinte inadmissible à leur souveraineté nationale. Il rappelle que le 11^{ème} engagement de campagne de François HOLLANDE était de renégocier le traité.

Monsieur BEAUCHAMP fait remarquer que le traité sera aussi lourd de conséquence sur la liberté d'action des collectivités. Il indique que le Groupe Communiste-Front de Gauche appelle à la mobilisation la plus large des parlementaires pour s'opposer à la ratification de ce traité.

Monsieur BEAUCHAMP porte à la connaissance des Conseillers Généraux que comme plus de 72 % des Français, le Groupe Communiste-Front de Gauche demande

l'organisation d'un référendum sur le traité budgétaire parce qu'il est question de l'avenir de la France et de l'Europe.

Monsieur le Président rappelle les efforts engagés par le nouveau Président de la République en termes de conviction de ses collègues au sein de l'Union Européenne.

Monsieur Jean-René LECERF constate avec satisfaction que l'exécutif départemental dialogue avec le groupe d'opposition.

Monsieur LECERF fait remarquer que malgré la nouvelle donne politique, le discours n'a pas changé, notamment concernant le gel des dotations aux collectivités territoriales et l'incitation à ce que celles-ci prennent toute leur part à l'effort de redressement des comptes publics.

Monsieur LECERF pense que des prises de positions consensuelles de tout le Conseil Général du Nord seront possibles, avec le poids politique qui en découlera, sur des dossiers essentiels pour le territoire nordiste.

Evoquant l'avenir du Canal Seine-Nord, Monsieur LECERF souligne les tergiversations démobilisatrices du Gouvernement sur le sujet. Il regrette que personne ne soit aux avant-postes pour défendre, au Gouvernement, les intérêts essentiels des Nordistes.

Monsieur LECERF déplore que la Gauche ait décidé de supprimer le Conseiller Territorial et de ressusciter dans leurs responsabilités antérieures Conseillers Généraux et Régionaux. Il s'interroge sur la date des futures élections ainsi que sur le mode de scrutin.

Monsieur LECERF fait remarquer que si le scrutin majoritaire est conservé, un redécoupage cantonal s'imposera. Il considère que le Département devrait y être associé ainsi que l'opposition.

Monsieur LECERF pense qu'il est important d'institutionnaliser rapidement une concertation sur le bouleversement attendu des échéances départementales.

Evoquant un sondage réalisé à l'initiative du Président du Sénat dans le cadre de la préparation des Etats Généraux de la démocratie territoriale, Monsieur LECERF souligne que les élus locaux sont favorables à un nouveau développement des compétences départementales, à une compétence générale pour des communes mais spécialisée pour les Départements et les Régions.

Concernant une éventuelle réforme de la fiscalité locale, Monsieur LECERF signale que le Groupe Union Pour le Nord plaide davantage pour un transfert d'impôts nationaux aux Départements que pour un retour à une autonomie fiscale qui ouvrirait inéluctablement la voie à de nouvelles envolées de fiscalité pour les ménages et les entreprises.

Monsieur LECERF s'interroge sur l'éventualité d'une recentralisation, totale ou partielle, de certaines compétences, notamment celles relatives à la dépendance et au service d'incendie et de secours.

Monsieur LECERF indique qu'il souhaite la mise en place d'une cinquième branche de la Sécurité Sociale qui associerait les élus territoriaux.

Monsieur LECERF évoque la situation des SDIS et l'avenir de leurs gouvernances partagées entre l'Etat et le Département.

Considérant le développement du placement familial, Monsieur LECERF pense que celui-ci doit s'ancrer dans un développement concerté des métiers d'aide à la personne, dans une meilleure formation et une meilleure attractivité de ces emplois essentiels pour la qualité de vie des plus fragiles.

Monsieur LECERF réclame une gestion active du RSA pour tous ceux qui sont capables de reprendre un travail.

Concernant les transports scolaires, Monsieur LECERF demande qu'une solution soit trouvée pour que le Département ne finance plus au prix fort une gratuité à des collégiens qui n'utilisent pas ou qu'exceptionnellement les transports en commun.

Evoquant les problèmes de circulation routière, Monsieur LECERF souhaite que puissent réellement s'ouvrir

des travaux sur le développement du télétravail, sur la promotion du covoiturage et le développement des véhicules propres.

Monsieur le Président indique que plusieurs propositions de Monsieur LECERF sont déjà à l'étude.

Monsieur le Président considère que les choix de l'ancien Gouvernement étaient à caractère idéologique, avec moins d'Etat, de services publics et de prise en considération de la souffrance sociale des concitoyens. Il souhaite un Etat mieux présent sachant s'appuyer sur la force d'expertise, d'innovation et de créativité des collectivités territoriales.

Monsieur le Président estime que certaines notions sont incontournables, telles l'équité territoriale, la péréquation horizontale mais aussi verticale entre l'Etat et les collectivités, la justice fiscale, l'autonomie fiscale pour les collectivités territoriales et la subsidiarité.

Monsieur le Président remercie les Conseillers Généraux de s'être écoutés mutuellement.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 16 heures 25.

Nicolas SIEGLER

Secrétaire de Séance

Patrick KANNER

Président du Conseil Général